

« L'Institut européen des métiers de la sécurité »

Chalon-sur-Saône (71)

Idée

L'une des premières villes a avoir signé un Contrat locale de sécurité et a avoir ouvert une Maison du droit, Chalon-sur-Saône s'équipe pour répondre aux besoins des collectivités, mais aussi des entreprises, en personnel formé aux différents métiers nécessaires pour la prévention et le traitement des risques.

Démarche

Une forte pénurie de candidatures et d'expertises a décidé la ville à s'engager dans de nombreux partenariats pour coordonner les initiatives de formation à ces métiers : CCI, académie de Dijon, CNFPT, GRETA, Education nationale et un cabinet de conseil privé (Espace Risk Management) sont associés pour créer une filière de formation, tant initiale que continue.

L'Institut européen des métiers de la sécurité a ouvert ses portes en octobre 2002, dans un ancien Carmel réhabilité, et a déjà organisé

- des formations pour 135 stagiaires (policiers municipaux, cadres territoriaux, HLM, gestion des risques,...) ,
- des actions de sensibilisation et d'information (3 x 150 personnes),
- créé un CAP (agent de prévention et de sécurité),
- édité des brochures
- organisé un Forum des Métiers axé sur la sécurité.

Il a vocation à devenir un véritable observatoire local de la sécurité et à constituer un centre de ressources et d'échanges d'expériences pour les élus.

Budget

Maison de la justice et du droit 274 400 €

Institut des métiers de la sécurité : 762 000 € sur 5 ans

Commentaires

Les nombreux partenariats mis en œuvre prouvent l'existence d'une demande importante et la nécessité d'associer de nombreuses compétences pour aborder ce problème d'actualité.